



# Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | ÉTÉ 2015 | N°5

## VOTRE ÉTÉ À CAMARET

CAHIER CENTRAL DÉTACHABLE

LIRE PAGE 2

VACANCES :  
PARTEZ L'ESPRIT LÉGER



## ENTRETIEN AVEC LIONEL MURET ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ

*La police municipale travaille en étroite collaboration sur le terrain avec la gendarmerie nationale. L'objectif est de répondre au mieux aux attentes des Camarétois en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.*

### Que conseillez-vous aux Camarétois qui partent en vacances ?

La Police municipale reconduit cette année l'opération Tranquillité Vacances. C'est un service totalement gratuit. Il suffit d'en faire la demande. Une fois les dates d'absence enregistrées, les agents effectuent des rondes régulières. Ils peuvent même inspecter le jardin si vous les y autorisez. Sachez que l'été dernier, il y a eu zéro cambriolage dans l'ensemble des maisons surveillées dans le cadre de ce dispositif qui est particulièrement efficace dans les zones isolées. 100 % de réussite !

### Et pour ceux qui ne partent pas, avez-vous des conseils ?

La prudence élémentaire commande par exemple, quand on gare sa voiture, de remonter les vitres et de verrouiller les portières, même en cas de stationnement de courte durée. C'est un réflexe qu'il faut avoir aussi à la maison : toujours penser à verrouiller la porte d'entrée, même quand on est à l'intérieur. Les voleurs sont par définition pressés de repartir, or il leur suffit de très peu de temps pour dérober ce qui a été laissé à portée de mains dans les vide-poches à l'entrée des habitations, surtout quand on est occupé au jardin !

### Et les cambriolages ?

A Camaret, le taux d'élucidation des affaires a été excellent l'an dernier. C'est un bilan qui nous encourage à poursuivre sur la voie que nous sommes fixée et qui justifie nos ef-

forts. Je pense notamment à la participation citoyenne, que nous avons commencé à mettre en œuvre dans plusieurs secteurs de la commune.

### La municipalité a porté de 8 à 11 le nombre de caméras de son réseau de vidéo-protection. Qu'attend la ville de cet investissement ?

Les trois nouvelles caméras ont été installées à des emplacements qui permettent une surveillance non seulement du centre du village, mais aussi des entrées et sorties des principaux axes de circulation, ainsi que des parkings et des abords des commerces. C'est un outil très efficace qui facilite l'identification des coupables. Le dispositif est exploité en commun avec la gendarmerie. Il s'avère également particulièrement dissuasif. Désormais, les délinquants savent qu'à Camaret ils sont filmés. J'ajoute que la commune a bénéficié d'une aide de 6.759 € dans le cadre du FIPD, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, sur une dépense de 22.000 € HT.

### Peut-on considérer pour autant que Camaret est une ville sûre ?

Le bilan est encourageant, mais tout n'est pas gagné. C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de recruter un quatrième policier municipal qui prendra son service à la rentrée de septembre. Ce renfort permettra de diversifier les missions et de constituer deux patrouilles, les jours où c'est possible, afin de prolonger la surveillance tardive. ★

Police municipale : 04 90 37 82 66.  
En dehors des heures de service, composer le 17 (gendarmerie nationale).

Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !

LA  
SÉCURITÉ  
PAR TOUS ET  
POUR TOUS



OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



## Chers Camarétois,

L'année scolaire s'achève. Pour la commune, elle aura été marquée notamment par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et la bonne organisation des TAP.

C'était pourtant loin d'être une formalité et j'avais moi-même exprimé des doutes lorsque le préfet de Vaucluse était venu à Camaret pour présider la cérémonie de signature de notre Projet Educatif Territorial. A vrai dire, mes inquiétudes ne sont pas totalement dissipées. Certes, l'Etat s'est engagé à financer une partie de cette réforme, qui coûte environ 70.000 € par an à la collectivité. Mais pour combien de temps ? Quoi qu'il en soit, nous avons fait le choix à Camaret de ne pas faire supporter aux parents le coût de l'organisation des temps d'activités périscolaires et cette mesure de gratuité sera bien évidemment reconduite à la rentrée.

Sur le fond, le bilan est tout à fait satisfaisant, et je partage par conséquent avec l'ensemble des fonctionnaires de la commune la fierté de voir nos enfants bénéficier d'autant d'activités encadrées par des volontaires qualifiés et motivés.

La majorité municipale s'est fixée pour

l'ambition de dynamiser Camaret. Nous avons voulu par conséquent que la saison d'été qui commence soit plus dense que les années précédentes. Je vous laisse le soin de découvrir dans ce nouveau numéro du Ravelin les manifestations d'ores et déjà programmées. Beaucoup sont gratuites et il y en a pour tous les goûts.

Sachez également que Camaret accueille cet été deux marchés. Le premier cours du Nord, tous les mercredis matin, avec de nouveaux commerçants, le second sur le parking du motoball avec des producteurs indépendants. C'est à nous tous, Camarétois, qu'il appartient de faire vivre ces deux beaux rendez-vous qui mettent à l'honneur les couleurs de la Provence et les saveurs de notre terroir.

J'ajoute que si vous avez de la famille et des amis de passage, vous pouvez leur conseiller de pousser la porte du Point Info Tourisme à la chapelle Saint-Andéol où ils seront accueillis et renseignés avec gentillesse et professionnalisme.

Je souhaite à tous un bel été,

**Philippe de Beauregard**

Maire de Camaret-sur-Aigues

# VOTRE ÉTÉ À Camaret

Cahier central spécial manifestations de l'été

## Sommaire

Le tour de ville prêt pour les travaux .....	Page 6
Camaret s'embellit .....	Page 9
Ambiances et images de fête .....	Pages 10 et 15
Toute l'actualité .....	Page 16
10 ans d'amitié .....	Page 21
Qui était Adelaïde Reboul ? .....	Page 23
Portrait de Camarétois .....	Page 24

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

# DERNIÈRE SÉANCE



Élu pour deux ans en 2013 pour représenter les jeunes camarétois, le Conseil municipal des enfants s'est réuni à l'Hôtel de Ville le 23 juin pour une dernière séance à la-

quelle assistait le Maire de Camaret Philippe de Beauregard, accompagné de Jean-Michel Marlot, adjoint aux Sports, Jean-François Leroy, Conseiller municipal délégué aux Affaires scolaires, et Marie-Pierre Charre, responsable du CCAS, qui dirige habituellement les débats des enfants pendant l'année scolaire. De nouvelles élections seront organisées dans les écoles à la rentrée. Un grand bravo à l'équipe sortante, à qui on doit notamment une très belle opération solidaire qui a permis au Secours Populaire de récupérer cet hiver des centaines de kilos de vêtements. Félicitations pour leur implication à :

KACZOREK Marysara - ROLLAND Chloé - ANSELIN Maëva - ALTUNTAS Pelin - EYMARD Chloé - GARCIA Léna - SAUGER Maxime - ARCUSET Aurélien - VILLARET Mathis - DEMACON Youenn - CHASSIN Jule - LEROY Baptiste ★

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

# UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF



Sur les 325 enfants scolarisés dans les écoles publiques élémentaires de Camaret, 265 ont participé aux TAP les mardis et vendredis après-midi. Ces élèves ont ainsi bénéficié de 132 ateliers différents impliquant la participation de 25 intervenants sur l'année entière, et pas moins de 15 par jour ! Un an après leur mise en place, le bilan des temps d'activités périscolaires est donc globalement positif.

Le maire de Camaret, qui a tenu à assister le 23 juin au spectacle de fin d'année

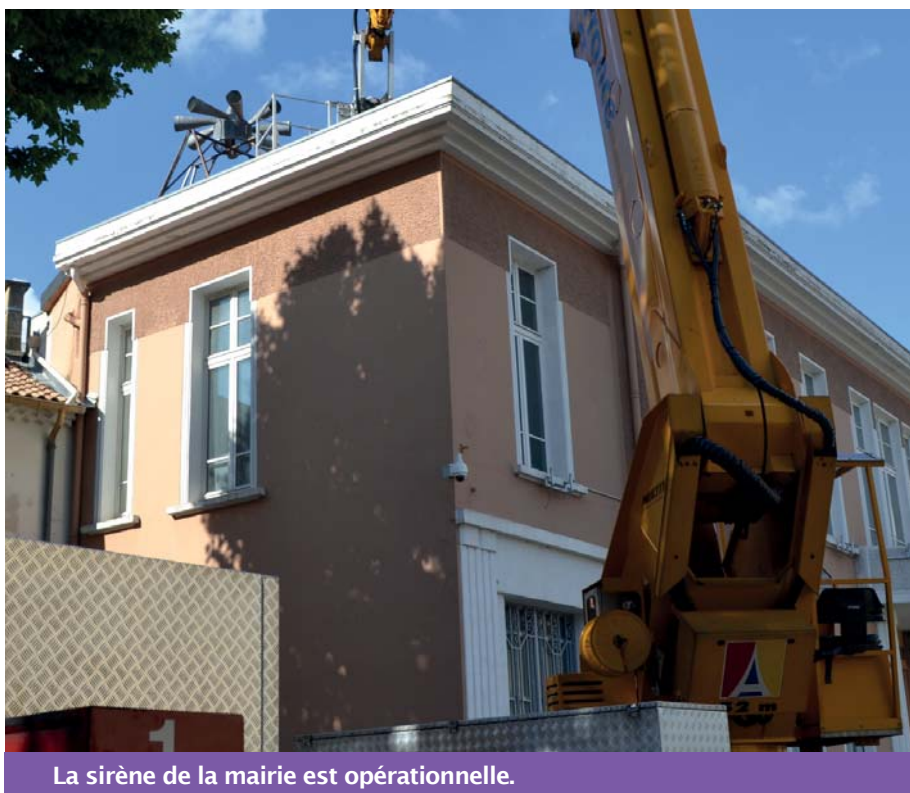
au centre de loisirs, a par conséquent félicité pour leur implication l'ensemble des fonctionnaires de la commune, les cadres du service enfance-jeunesse, les adjoints d'animation et les ATSEM : « *Je partage avec vous, leur a-t-il dit, la fierté de voir nos enfants bénéficier d'autant d'activités encadrées par des professionnels dynamiques, jeunes, qualifiés, motivés, et de surcroît sou-*riants » !

Philippe de Beauregard a également souligné la participation bénévole des

associations, dont cinq ont répondu présentes pour animer les ateliers tennis, dessin, boxe, espagnol et italien, ainsi que les services de la collectivité qui n'étaient pas directement concernés mais qui se sont eux aussi mobilisés pour que les TAP soient une réussite, en particulier la Police municipale, qui a animé des ateliers de prévention routière, les services techniques, qui proposaient une initiation au secourisme et au football, et enfin la bibliothèque municipale. ★

## DISPOSITIF D'ALERTE

# ELLE S'ENTEND DE LOIN !



La sirène de la mairie est opérationnelle.

Les travaux de rénovation de la sirène de l'Hôtel de Ville ont été entrepris le 21 mai dans le cadre d'un plan national de modernisation et d'automatisation des systèmes d'alerte du ministère de l'Intérieur. A ce titre, la sirène de la mairie est désormais équipée d'un système crypté de déclenchement à distance qui peut être actionné de jour comme de nuit directement depuis la cellule de crise du ministère en cas de danger. Ce réseau est hérité de la seconde guerre mondiale. Il a été conçu pour alerter les populations de l'imminence d'une menace aérienne, d'un risque nucléaire ou technologique ou d'un danger naturel majeur et immédiat. A l'exception du câblage électrique du tableau de commande, qui a été réa-

lisé par la mairie, les travaux sont entièrement pris en charge par l'Etat. Des tests ont été réalisés le 28 mai. Ils sont concluants puisque la sirène s'entend jusqu'à Travaillan et Sérignan. Elle retentira désormais tous les premiers mercredis du mois à midi pour essai.

### Réseau national d'alerte : ce qu'il faut savoir

L'alerte est destinée à prévenir de l'imminence d'une situation mettant en jeu la sécurité de la population. Elle peut être donnée pour signaler un nuage toxique ou explosif, un risque radioactif, une menace d'agression aérienne, certains risques naturels. Une seule source d'information : la radio. Mettez-vous immé-

diatement à l'écoute de France Inter ou de France Info. C'est par ce moyen que vous recevrez les informations sur la nature du risque, ainsi que les premières consignes. Le cas échéant, ces informations seront également diffusées sur les radios locales (France Bleu Vaucluse). Ayez donc toujours un poste de radio fonctionnant à piles.

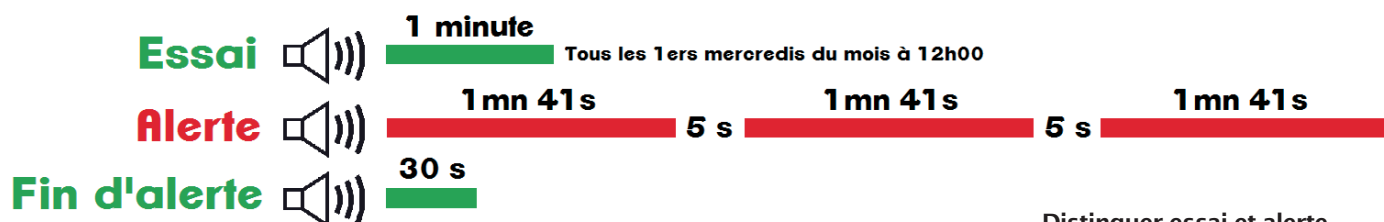
### Ce qu'il faut faire et ne pas faire en cas d'alerte

#### Faire

- Se mettre à l'abri jusqu'à l'arrivée des secours : rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement toutes les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...).
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation.
- Se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales : France Bleu Vaucluse.

#### Ne pas Faire

- Rester dans un véhicule.
- Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité).
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).
- Rester près des vitres.
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.
- Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion).
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.



Distinguer essai et alerte.

TRAVAUX

# LE TOUR DE VILLE PRÊT POUR LES TRAVAUX



1 La ville a commandé trois beaux platanes d'un diamètre déjà respectable pour remplacer ceux qui doivent être abattus dans le cadre du réaménagement du tour de ville.

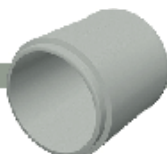
2 Les travaux d'assainissement réalisés sous la conduite de la CCAOP ont été exécutés en un temps record au mois de mai avant la fête votive de Camaret.

3 Le syndicat des eaux Rhône Aiguës Ouvèze (RAO) est intervenu de son côté pour moderniser le réseau d'adduction d'eau, qui était vétuste.



Mai 2015

Travaux sur pluvial et assainissement (RAO et CCAOP)



26 mai 2015

Avis d'appel public à la concurrence



< 12 juin

Réception des offres des entreprises

< juillet 2015

Choix des entreprises Commission d'appel d'offres

# 70<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



**E**n dépit des vacances de printemps, et malgré une pluie fine, toutes les générations de Camarétols s'étaient donné rendez-vous le 8 mai devant la fresque de l'église pour la cérémonie patriotique marquant le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945. Philippe de Beauregard a remis à cette occasion à M. Michel Feuvrier la médaille commémorative française 39-45 avec barrette « Engagé volontaire - Libération ». Des dépôts de gerbe ont été effectués par la ville, les anciens combattants et prisonniers de guerre, le comité de jumelage et les enfants des écoles.




## NOUVELLE NUMÉROTATION : TOP DÉPART !



**LA POSTE**

Plateforme Courrier de Jonquières  
Tél : 3631  
[cc-jonquières@laposte.fr](mailto:cc-jonquières@laposte.fr)



Mairie de Camaret sur Aigues  
80 Cours du midi  
84850 CAMARET SUR AIGUES  
Tél. 04 90 37 22 60

**Objet : Votre Nouvelle Adresse**

Madame, Monsieur,

Comme l'exige la loi, la commune travaille à la mise en place de la dénomination des différentes voiries ainsi qu'à la numérotation de chaque habitation.

Ce programme entrant dans le cadre de l'aménagement du territoire, nous avons conjugué nos actions avec les services postaux afin de définir, pour chaque résidant de notre ville une adresse répondant aux normes administratives.

En effet, une adresse conforme et fiable rend la livraison à domicile plus sûre et plus rapide (distribution du courrier, commandes par correspondance, visites de courtoisie...) et facilite l'accès aux soins ainsi qu'aux services à domicile (médecins, services de secours, service des eaux...).

Il est donc important que vous utilisiez cette adresse et la communiquiez à tous vos contacts et correspondants. Vous trouverez ci-joint :

- Un certificat d'adresse vous servant de justificatif auprès des organismes, administrations, etc...
- Une fiche « ma bonne adresse » à compléter et à retourner au centre courrier, sans affranchir, à l'acte de l'enveloppe ci-jointe.
- Une liste des organismes à informer pour mise à jour
- Des cartes adresses affranchies pour communiquer à vos correspondants le libellé exact de votre adresse.

Si vous disposez d'un numéro unique pour plusieurs habitations (cas d'impose privée...), nous vous invitons à vous concerter entre voisins pour mettre en place un système d'identification complémentaire (1<sup>ère</sup> maison=A ; 2<sup>ème</sup> maison=B ; 3<sup>ème</sup> maison=C ; etc...) qui permettra de distinguer au mieux votre habitation ; il conviendra également de bien inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également informer, en une seule démarche, de votre changement d'adresse, plusieurs organismes, par internet, via le site : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).


**Vos plaques de numérotation seront mises en place par les services techniques de la commune en lieu et place des anciennes. En cas d'absence d'ancien numéro extérieur, cette pose sera réalisée après votre accord.**

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez joindre La Poste au 3631.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

Didier CLERC  
Directeur d'Etablissement

Philippe de BEAUREGARD  
Maire de Camaret sur Aigues



La Poste - Société Anonyme au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS  
Siège social : 44 BOULEVARD DE VAUGIRARD - 75757 PARIS CEDEX 15 - Tél. : +33 (0)1 55 44 00 00 - Fax : +33 (0)1 55 44 33 00  
La Poste PDC 18 avenue de la Gare 84150 JONQUIÈRES

### ÉTANG DE LA GARIGUETTE



Safari Mémères, safari de la Porte Fleurie et de la boulangerie Sube, concours nocturne, challenge Hillaire, safari des enfants... A l'étang de la Gariguette, les safaris se suivent mais se sont toujours les truites qui trinquent ! Pour Claude Lagier, président du Club des

Pêcheurs Camarétols, un tel succès ne s'explique pas seulement par l'engouement des Camarétols pour la pêche, mais aussi par la bonne humeur et tous les sympathiques à-côtés qui règnent autour de ce très bel étang superbement aménagé.



OPÉRATION FAÇADES

# CAMARET S'EMBELLIT

*Embellir, rénover et renforcer l'attractivité de Camaret. En dépit de l'abandon par le Conseil régional de son dispositif d'aide financière, la municipalité a décidé de relancer cette année l'« Opération façades ».*

Le dispositif vise à apporter une aide aux propriétaires qui souhaitent effectuer le ravalement de leurs façades anciennes. La commune a prévu dans ce cadre une subvention qui peut aller jusqu'à 50 % du montant TTC des travaux réalisés, dans un plafond de dépenses de 7.650 € maximum.

Le dispositif inclut également une aide technique et architecturale assurée par un architecte spécialisé dans les techniques de ravalement adaptées au bâti ancien, mis gratuitement à disposition des Camarétois par le Comité Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de Vaucluse. L'engagement du propriétaire sur un programme de travaux de qualité constitue la contrepartie de l'aide de la commune.

Concrètement, un propriétaire qui dépense 10.000 € TTC pour faire ravalier la façade de son habitation située intra-muros peut ainsi espérer une subvention égale à 50 % de 7.650 €, soit 3.825 €. Reste à sa charge 6.175 €. Extra-muros, un propriétaire qui dépense 5.000 € peut espérer une aide de 30 % de ce montant, soit 1.500 €. Il n'aura donc à payer de sa poche que 3.500 €. Dans tous les cas, l'attribution de cette aide est soumise au respect du règlement de l'opération façades, disponible sur le site [www.camaret.org](http://www.camaret.org) et consultable en mairie. Important : seules les façades visibles du domaine public sont éligibles au financement.

En plus de cette subvention, 5% supplémentaires peuvent être accordés



AVANT



APRÈS



pour les travaux de dissimulation d'équipements techniques déjà existants avant le début des travaux. Sont notamment concernés : les appareils de climatisation, les grilles de ventilation, les coffrets de volets roulants à destination commerciale, etc.

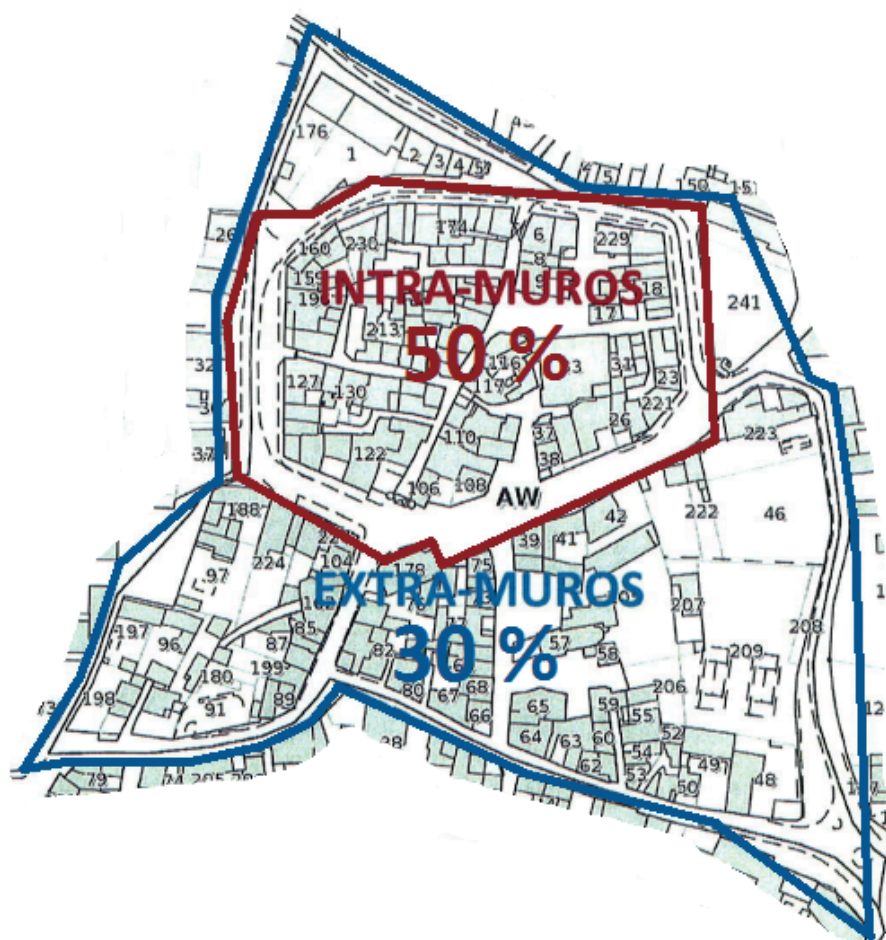
Pour savoir si vous pouvez vous aussi bénéficier d'une subvention, prenez simplement rendez-vous avec le service urbanisme qui vous communiquera toutes les informations utiles au montage du dossier dans le cadre de l'opération façades. Vous aurez ensuite rendez-vous (gratuitement) avec



La dissimulation des appareils de climatisation ouvre droit à 5% de subvention supplémentaire.

l'architecte du CAUE qui a réalisé l'étude architecturale sur les façades de la commune. Il vous gui-





## L'élue de référence

**Christine Winkelmann**

Adjointe au Maire, déléguée à l'Urbanisme

La Municipalité a décidé de relancer l'opération façade alors que le Conseil régional a mis un terme à son dispositif d'aide. Cela signifie que pour une enveloppe financière de même volume, la commune va dépenser deux fois plus ?



Christine Winkelmann :  
« C'est vrai, cela a un coût, mais c'est un choix que nous assumons.

L'embellissement du village est l'une de nos priorités. Il est donc normal d'encourager les propriétaires qui font eux aussi des efforts dans ce sens. Dans les communes qui ont adopté un dispositif similaire, on constate que l'opération façades fait des émules. Tant mieux si cela donne également un coup de pouce aux artisans du bâtiment. Ils sont nombreux à Camaret ! Le bilan est donc globalement positif ».



dera dans le montage technique du dossier avant sa validation par la commune et contrôlera les travaux préalablement au versement de la subvention. ★

**Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au siège de la CCAOP (allée de Lavoisier à Camaret) :**

les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h. Tél. : 04 90 29 46 10.

Courriel : [ads@cayguesouvez.com](mailto:ads@cayguesouvez.com)





## UN MILLIER DE MARCHEURS GOURMANDS ET 100 % DE SATISFAITS SUR LES CHEMINS DU PLAN DE DIEU LE 26 AVRIL !

(Reportage photos réalisé avec la complicité de Jean-Baptiste Savin et Raymond Karaszi.)

En 2014, la Fête du Plan de Dieu avait été décalée au mois de juin en raison des élections municipales. Est-ce le retour à une date traditionnelle où la météo est plus clémente pour les marcheurs, le dernier week-end d'avril ? La venue cette année d'une star du ballon ovale, Rémy Martin ? L'accueil toujours exceptionnel des vignerons ? La formidable cuisine préparée par les Disciples d'Auguste Escoffier ? La grande disponibilité des bénévoles ? La gentillesse des organisateurs ? L'extraordinaire ambiance musicale qui régnait dans les caves ? De l'avis de tous, l'édition 2015 de la Balade Gourmande restera dans les mémoires comme l'une des plus réussies.



**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet**

## Ouverture du Point Info Tourisme

À la chapelle Saint-Andéol. Ouvert du mardi au samedi : 10h-12h / 15h-18h.  
Le dimanche : 15h-18h. Fermé le lundi.

**Du 1<sup>er</sup> au 16 juillet**

## Exposition de peintures

**Jean-Marie Vachey**

Chapelle Saint-Andéol.

Aux heures d'ouverture habituelles du Point Info Tourisme



**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet**

## Marché de Provence

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Vendredi 3 juillet**

## Marché des producteurs

Au parking du motoball de 17h à 19h30



**Samedi 4 juillet**

## Motoball

6<sup>ème</sup> journée de National A

**MBC Camaret – MBC Houlgate**

Buvette et restauration rapide sur place. A 20h au stade du motoball

**Dimanche 5 juillet**

## Rencard Auto

Le rendez-vous des passionnés de voitures anciennes et de prestige  
De 9h à 12h sur le parking de la Maison des Associations

**Mercredi 8 juillet**

## Marché de Provence

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Jeudi 9 juillet**

## Camaret fait son cinéma gratuit en plein air

Mad Max Fury Road (SF - 2h)

Séance offerte par la mairie

Cour de la Maison Pour Tous

(repli à la salle Roussière en cas de mauvais temps)



**Vendredi 10 juillet**

## Marché des producteurs

Au parking du motoball de 17h à 19h30

**Lundi 13 juillet**

## La ville s'anime

Jeux et animations dans les rues du village avec l'association Jeux Jubil.

**Nombreuses activités pour les familles.**



**Lundi 13 juillet**

## Banquet de la fête nationale, bal et concert avec le groupe « Rockable »

Apéritif : marquisette.

Menu : melon au Beauges de Venise, cuisseau d'agneau rôti à la broche, haricots verts sauce forestière, tarte aux abricots.

Adultes : 17 €. -14 ans : 8 €. Gratuit pour les - 8 ans.

Au parc de la Maison Bègue à partir de 20h

**Réservations à l'accueil de la mairie : 04 90 37 22 60**



**Mercredi 15 juillet**

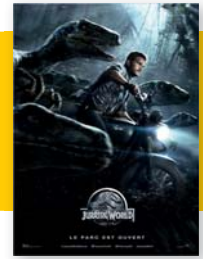
**Marché de Provence**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Judi 16 juillet**

**Camaret fait son cinéma gratuit en plein air**

Jurassic World (aventure, SF - 2h05)  
Séance offerte par la mairie  
Cour de la Maison Pour Tous  
(repli à la salle Roussière en cas de mauvais temps)



**Vendredi 17 juillet**

**Marché des producteurs**

Au parking du motoball de 17h à 19h30

**Vendredi 17 juillet**

**« Sur la route de Mistral », concert gratuit  
« Pèr Itali » : création musicale autour du voyage de  
Frédéric Mistral en Italie**

Chansons provençales et italiennes librement inspirées  
du récit de voyage de Frédéric et Marie Mistral. Interprétées  
par Céline Magrini (récit en français et chants) et  
Vincent Magrini (chants, guitares, guitariole et percussions).  
20h - Chapelle Saint-Andéol



**Samedi 18 juillet**

**Motoball**

8<sup>ème</sup> journée de National A  
**MBC Camaret - MBC Saint-Georges**  
Buvette et restauration rapide sur place.  
A 20h au stade du motoball



**Dimanche 19 juillet**

**Motoball**

3<sup>ème</sup> manche du championnat de ligue  
**Avec Camaret, Robion, Valréas et Carpentras.**  
Buvette et restauration rapide sur place.  
Toute la journée à partir de 9h30 au stade du motoball.



**Du 21 juillet au  
4 août**

**Exposition**

Chapelle Saint-Andéol. Heures d'ouverture  
habituelles du Point Info Tourisme. Dates à  
confirmer ultérieurement sur [www.camaret.org](http://www.camaret.org) et



**Mercredi 22 juillet**

**Marché de Provence**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Judi 23 juillet**

**Camaret fait son cinéma gratuit en plein air**

Comme un avion (comédie - 1h45)  
Séance offerte par la mairie  
Cour de la Maison Pour Tous  
(repli à la salle Roussière en cas de mauvais temps)



**Vendredi 24 juillet**

**Marché des producteurs**

Au parking du motoball de 17h à 19h30

**Mercredi 29 juillet**

**Marché de Provence**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Judi 30 juillet**

**Camaret fait son cinéma gratuit en plein air**

Les Minions (film d'animation)  
Séance offerte par la mairie  
Cour de la Maison Pour Tous  
(repli à la salle Roussière en cas de mauvais temps)



*Vendredi 31 juillet*

## Cérémonie de présentation au drapeau des jeunes réservistes de la formation militaire initiale de réserve (FMIR) de la BA115

A 10h15 à l'école des Amandiers.  
« Apéritif amélioré » offert par la municipalité



*Vendredi 31 juillet*

## Le père Gil Florini en concert

Cet artiste à la voix chaude qui s'entoure de musiciens professionnels est curé doyen de Nice, éleveur de chevaux et fabricant de pastis. Il interprète pour nous des chansons à texte du répertoire français. A 20h30 à la chapelle Saint-Andéol  
Entrée libre - participation au chapeau



*Vendredi 31 juillet*

## Marché des producteurs

Au parking du motoball de 17h à 19h30

*Dimanche 2 août*

## Rencard Auto

Le rendez-vous des passionnés de voitures anciennes et de prestige. De 9h à 12h sur le parking de la Maison des Associations.



*Dimanche 2 août*

## Rassemblement de motos anciennes

Avec les commerçants de l'UCCAV  
De 9h à 12h sur le cours du nord (de la boulangerie Sube à l'entrée de la maison Bèque)



*Mercredi 5 août*

## Marché de Provence

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

*Vendredi 7 août*

## Marché des producteurs

Au parking du motoball de 17h à 19h30

*Mercredi 12 août*

## Marché de Provence

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

*Vendredi 14 août*

## Grand marché nocturne

Avec les commerçants réunis du marché hebdomadaire et du marché des producteurs. Assiettes gourmandes - Animation musicale - Rafraîchissements  
17h - 21h - Parking du motoball



*Samedi 15 août*

## Discothèque géante en plein air

Spectacle gratuit offert par la municipalité  
Buvette et restauration rapide sur place  
De 19h à 1h du matin au stade du motoball



*Dimanche 16 août*

## Grand concert gratuit en plein air « Téorock »

Finale du tremplin pop-rock de Camaret avec 3 groupes de jeunes musiciens  
A 15h au stade du motoball.



**Mercredi 19 août**

**Marché de Provence**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Vendredi 21 août**

**Marché des producteurs**

Au parking du motoball de 17h à 19h30

**Samedi 22 août**

**Motoball**

11<sup>ème</sup> journée de National A  
MBC Camaret – MBC Neuville  
Buvette et restauration rapide sur place.  
A 20h au stade du motoball

**Mardi 25 août**

**Don du sang**

De 15h à 19h30 à la salle Roussière

**Mercredi 26 août**

**Marché de Provence**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Vendredi 28 août**

**Marché des producteurs**

Au parking du motoball de 17h à 19h30

**Mercredi  
2 septembre**

**Marché provençal**

Sur le cours du Nord de 8h à 12h

**Dimanche  
6 septembre**

**Journée des Associations**

De 9h à 12h  
Remise des récompenses aux sportifs à 14h30  
Cours du Couchant et parc de la Maison Bèque  
Déjeuner à la salle Roussière  
Adultes : 12 €. -14 ans : 7 €. Gratuit pour les -8 ans.  
Inscriptions à l'accueil de la mairie : 04 90 37 22 60

**Vendredi 18 et  
samedi 19  
septembre**

**Festival de théâtre de Camaret**

Ouverture du festival le vendredi à 21h. Pièce de théâtre. Entrée 8 €.  
Samedi à 11h : spectacle de magie pour les tout petits (3/8 ans). Entrée : 2 €.  
Samedi à 15h : représentation pour les 10/15 ans jouée par de jeunes comédiens.  
Entrée : 5 €.  
Samedi à 18h : apéritif théâtral suivi par une première représentation. 20h : apéritif dînatoire avec animations. 21h30 : seconde représentation. 15 € la soirée.  
Programme détaillé à la rentrée.



**Samedi 19 et  
dimanche  
20 septembre**

**Journées européennes du Patrimoine**

Visites de sites patrimoniaux : le Ravelin, maison Bèque, église du village, chapelle Saint-Andéol, chapelle Saint-Cœur de Marie.



### FÊTE PROVENÇALE À CAMARET POUR LE SAINT PATRON DU VILLAGE : FERVEUR, TRADITION ET BONNE HUMEUR AU RENDEZ-VOUS



Saint-Andéol n'avait pas été à pareille fête depuis bien des années ! En plus des paroissiens, venus nombreux pour faire cortège à la statue du saint, de la chapelle Saint-Andéol à l'église du village, la ville avait invité un groupe de danses et musiques folkloriques de Provence. Avec leurs galoubets-tambourins et leurs costumes traditionnels, les Enfants de l'Ouvèze ont joyeusement animé dans la rue cette fête séculaire à laquelle la municipalité est fière d'avoir contribué à donner de l'éclat.

### LA FRÉQUENTATION DE LA FÊTE VOTIVE BOOSTÉE PAR LE TOUR DE MANÈGE GRATUIT OFFERT PAR LA VILLE AUX ENFANTS DES ÉCOLES



Plus de forains, davantage d'attractions, une ambiance estivale en avance sur le calendrier, la fête votive de Camaret a été une nouvelle fois à la hauteur de sa réputation ! Et plus encore : pour la première fois cette année, 400 enfants des écoles ont profité d'un tour de manège gratuit offert par la mairie le dimanche après-midi. L'initiative a boosté la fréquentation de la fête au-delà des espérances. Elle sera bien évidemment reconduite. La prochaine fête votive s'annonce donc d'ores et déjà comme une cuvée exceptionnelle puisque le feu d'artifice, dont la ville a fait l'économie cette année, aura bien lieu en 2016.

ASSOCIATIONS

## ZOOM SUR LA CHORALE AU CHŒUR DES VIGNES

Leur plaisir ? Chanter ensemble à pleins poumons. Ils sont une cinquantaine, adultes et adolescents, à se retrouver ainsi régulièrement à la Maison des Associations. Leur répertoire est éclectique, puisqu'il va de la musique classique à la variété française et étrangère, en passant par les musiques de films et le gospel.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'est pas indispensable d'avoir suivi une formation musicale. Pour chanter avec le Chœur des Vignes, seule la bonne humeur est exigée ! Il va sans dire qu'une bonne oreille et une voix juste sont un plus. Cette chorale d'amateurs de bon niveau se produit régulièrement à Camaret et plusieurs fois par an en concert à l'extérieur. Si le C(h)œur vous en dit, sachez que l'ensemble recrute de



nouvelles voix, notamment des basses, ténors, sopranos et altis.

Pour tout renseignement, contactez le chef de Chœur, Gilles Leturcq : 04 90 37 61 27 ou la présidente de l'association, Bernadette Imperaire : 04 90 37 20 17. Courriel : as.limongi@sfr.fr

## RENCARD AUTO

Tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois de 9h à 12h sur le parking de la Maison des Associations, en face de l'Intermarché (contre-allée de la route de Violès). L'incontournable rendez-vous camarétois des passionnés de voitures anciennes, d'automobiles sportives et de prestige !

Renseignements : 04 90 37 23 02 & 06 82 68 24 43. paul.brancorsini@orange.fr



Retrouvez le Rencard Auto pendant l'été : le dimanche 5 juillet et le dimanche 25 août.

### Dernière minute

Dimanche 2 août, en complément du Rencard Auto, découvrez cours du Nord un sensationnel rassemblement de motos anciennes organisé par les commerçants de l'UCCAV. De 9h à 12h, de la boulangerie Sube à l'entrée de la maison Bèque.

## LES JEUNES SPORTIFS CAMARÉTOIS (DÉ)ROULENT À SIX-FOURS



L'association Rollers Camarétois a fait sensation le week-end de la Pentecôte à Six-Fours en débarquant en force sur la promenade de la plage de Bonnegrâce, d'ordinaire paradis des sur-

feurs. Encadrés par leur animateur, Antoine Deschamps, et accompagnés par leurs familles (elles étaient 28 à avoir fait le déplacement), une cinquantaine de jeunes sportifs camarétois se sont ainsi

perfectionnés en s'amusant aux techniques de la randonnée (trottoirs, montées et descentes) tout en découvrant la côte varoise sous un soleil radieux. Après Six-Fours, le samedi, nos jeunes champions ont évolué à Toulon le lendemain sur l'une des nombreuses pistes cyclables de la commune. Après l'effort du matin, les après-midi ont été consacrés à la détente, plage et tourisme en famille. Une formidable initiative qui a été appréciée de tous !

Association Rollers Camarétois :  
Tél : 06 10 26 59 96 - Courriel : associationrollercamaretois@gmail.com.



## MARCHE DES PRODUCTEURS DE CAMARET

### LES PRODUITS DE NOTRE TERROIR A L'HONNEUR TOUS LES VENDREDIS DE JUIN, JUILLET ET AOÛT DE 17H À 19H30 SUR LE PARKING EXTÉRIEUR DU MOTOBALL.



Camaret reconduit son marché des producteurs. Le lieu est le même : devant le parking du motoball. Seule l'organisation a changé : pour des raisons budgétaires, la municipalité n'a pas souhaité reconduire cette année son partenariat avec la chambre d'agriculture. C'est donc la ville elle-même, avec à la clef 3.000 € d'économies, qui a pris en main l'organisation de la manifestation. Le règlement garantit que les produits

proposés à la vente sont issus pour au moins 80 % de l'exploitation du vendeur et qu'ils répondent aux normes sanitaires de qualité et de fraîcheur. Autre nouveauté : la municipalité met en place un service de transport collectif aller-retour domicile à l'attention des personnes âgées qui ne disposent pas de véhicule. *Pour réserver, téléphoner à l'accueil de la mairie : 04 90 37 22 60.*

## HALTE PROVENÇALE AU CŒUR DE CAMARET

C'est une main innocente – selon l'expression consacrée – qui a tiré au sort mercredi 15 avril le bulletin gagnant de la première tombola du marché de Camaret. La gagnante a remporté un panier garni rempli de produits du terroir offerts et sélectionnés par les commerçants du marché. Les dates des prochaines tombolas de l'été seront annoncées sur place, cours du Nord, tous les mercredis matin de 8h à 12h.



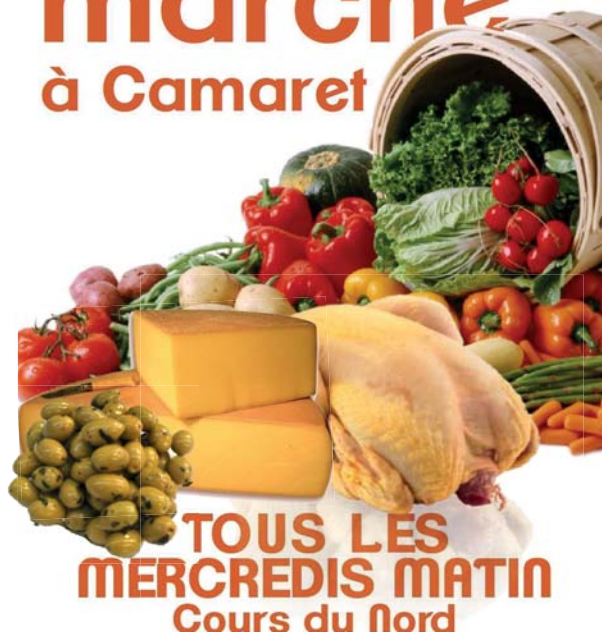
### LA VOIX DE CAMARET PORTE DÉSORMAIS JUSQUE DANS LE GARD !

La municipalité camarétoise a signé un accord de partenariat avec Mix La Radio Etudiante diffusée sur 89.5 FM dans un rayon de 30 km autour d'Orange et écoutée notamment dans les bus de transport scolaire et de nombreux commerces, y compris à Camaret. Pour annoncer vos événements, rien de plus simple : il vous suffit d'adresser vos communiqués à Radio Mix, au plus tard 72 heures avant la date de diffusion souhaitée. Prévoyez large : une semaine n'est pas de trop pour annoncer un événement.

## R.I.P.

Madame Lucienne Bonnet, ancienne présidente du Club Bel Automne, est décédée le 11 mai à l'âge de 101 ans à la maison de retraite de Piolenc. Ses obsèques ont été célébrées le 13 mai à l'église de Camaret suivies de l'inhumation au cimetière. La municipalité adresse ses condoléances à la famille : son fils Roger Bonnet, ses petits-enfants Éric Bonnet, Mylène Bonnet et Annick Bonnet, épouse Ettien, tous demeurant à Camaret.

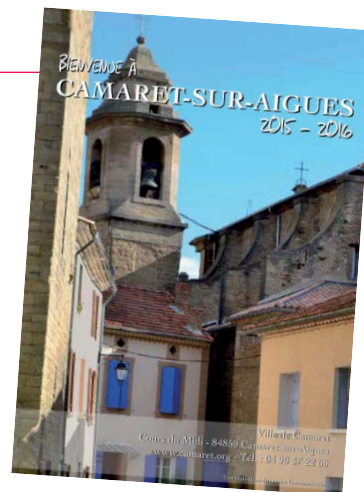
## Jour de marché à Camaret



VIENT DE SORTIR

## LE PLAN DE CAMARET 2015

Le plan réactualisé de Camaret est disponible à l'accueil de la mairie (04 90 37 22 60) et au Point Info Tourisme à la chapelle Saint-Andéol (du mardi au samedi : 10h-12h / 15h-18h. Le dimanche : 15h-18h. Fermé le lundi). En plus des indications habituelles, le plan contient de nouvelles informations touristiques mieux lisibles : chemins pédestres, balades à vélos, vignerons, oratoires et bâtiments du patrimoine camarétois.



### LE POINT INFO TOURISME DE CAMARET ROUVRE SES PORTES À LA CHAPELLE SAINT-ANDÉOL LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET



Au programme : toutes les manifestations de l'été, les concerts, les spectacles, les expos et les festivals. Mais aussi : les sentiers vignerons, les sentiers de randonnées à pied et à vélo, les sites de balades et de loisirs et les sites remarquables de nos villes et de nos villages du Haut Vaucluse.

L'accueil des visiteurs sera assuré tous les jours, sauf le lundi. Du mardi au samedi : 10h - 12h / 15h - 18h. Le dimanche : 15h - 18h. Comme l'an dernier, c'est une jeune et souriante étudiante camarétoise, qui assure l'accueil du public. Avec une fréquentation moyenne de 30 visiteurs par semaine, soit un peu plus de 200 sur la période concernée, l'expérience avait été couronnée de succès. La municipalité a donc décidé de pérenniser la structure et de relancer un cycle d'expositions et de manifestations culturelles à la chapelle Saint-Andéol. Deux expositions sont d'ores et déjà programmées cet été. Du 1er au 16 juillet : des peintures de Jean-Marie Vachey. Et du 21 juillet au 4 août : des bijoux et du mobilier réalisés par les artisans camarétois Viviane et Jean-Pierre Depasse.

### LES SÉNIORS SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

Près de 300 séniors invités par la ville et le CCAS se sont retrouvés le 11 juin à la salle René Roussière pour le traditionnel repas dansant du 3<sup>ème</sup> âge, animé cette année par le groupe Yakadancé. Dans son mot d'accueil, le maire de Camaret a rappelé que la ville met une navette gratuite à la disposition des personnes âgées pour se rendre au marché hebdomadaire du cours du Nord le mercredi matin. Tél. : 04 90 37 22 60.



## COUP DE NEUF À LA SOULÉIADO



Les services techniques de la commune ont profité de la pause des vacances de printemps pour redonner un air pimpant à la maternelle Souléiado. Outre les jeux d'enfants, remis en lasure, les agents de la commune ont procédé au remplacement des pince-doigts de la porte d'entrée.

## 3DEXPERT-ENVIRONNEMENT



Dératisation, désinsectisation et désinfection dans le respect de l'environnement. Frelons, guêpes, cafards et blattes, punaises, moustiques, fourmis, chenilles processionnaires, rats, souris, pigeons, etc. Certifié Certibiocide.

Du lundi au samedi de 8h à 20h.  
Contact - urgences : 06 60 73 76 16 et 04 84 51 03 77.  
84850 Camaret sur Aigues  
[www.3dexpert-environnement.fr](http://www.3dexpert-environnement.fr)  
[contact@3dexpert-environnement.fr](mailto:contact@3dexpert-environnement.fr)

## EG DECO



Décoratrice d'intérieur, décoration événementielle, home staging, relooking de meubles. Plusieurs formules pour particuliers et professionnels, du simple conseil au suivi de chantier. Intervention dans un rayon de 60 km autour d'Orange.

**Emilie Guizzardi**  
diplômée de l'Ecole de Design et d'Arts Appliqués de Reims.  
Tél. 06 22 46 76 33  
84850 Camaret-sur-Aigues  
[contact@egdeco.fr](mailto:contact@egdeco.fr)  
[www.egdeco.fr](http://www.egdeco.fr)

## PROVENCE LOCABIKE



Location, livraison et récupération de vélos à domicile, directement sur votre lieu de vacances. Loue également porte-bébés, porte-vélos, sacoches et remorques (trailer).  
Enfants : 12 €/jour. Adultes : 18 €/jour.  
Tarifs dégressifs.

84850 Camaret  
Tél. : 06 09 59 49 44.  
[www.provence-locabike.com](http://www.provence-locabike.com)  
[provencelocabike@gmail.com](mailto:provencelocabike@gmail.com)

## FREE DOM



Nouveau : FREE DOM est désormais habilitée à proposer du maintien à domicile à Camaret. Et toujours : ménage, repassage, garde d'enfants, sortie d'école, jardinage et bricolage. Accepte les paiements par chèque emploi service universel (CESU). Eligible réduction 50 % crédit d'impôt dans la limite définie par le code général des impôts.

**Marilyn Mouraille**  
84100 Orange  
Tél. : 04 90 66 16 17  
[agence.orange@free-dom.fr](mailto:agence.orange@free-dom.fr)  
[www.free-dom.fr](http://www.free-dom.fr)

## GRIFF & CO



Service à domicile de beauté des ongles.

**Corinne Arrivet**  
247, rue Marie Curie  
84850 Camaret-sur-Aigues  
Tél. : 06.82.20.36.91  
facebook :  
[Corinne GriffandCo Arrivet](https://www.facebook.com/CorinneGriffandCoArrivet)

## BAR « LE TONNEAU »



Boissons, rafraîchissements, terrasse ombragée...  
Prochainement : restauration.

**M. Christian Thiébaud**  
cours du Midi  
84850 Camaret-sur-Aigues

# ILS ONT OBTENU LE PERMIS VÉLO !

**70** enfants de CM2 de l'école des Amandiers ont passé leur permis vélo le 14 avril dernier. L'initiation, organisée dans la cour de l'établissement, était encadrée par Céline Foli, agent de Police municipale, diplômée prévention routière. L'épreuve comprenait deux parties : la théorie, présentée à l'aide d'un support numérique, et la pratique, incluant un parcours de maniabilité et de connaissance des panneaux de circulation. Ces deux modules ont été suivis de tests qui ont permis d'évaluer les élèves et d'établir un classement général. Les quatre élèves récompensés ont participé le 17 juin à un challenge interdépartemental de prévention routière qui a vu s'affronter 80 participants du Vaucluse sur le parking du Décathlon au Pontet. Les jeunes champions camarétois sont : Raphaël Roca, Teiki Paofai, Youenn

Demacon et Eliot Tramier. Le maire de Camaret, présent pour l'épreuve finale au Pontet, les a tous chaleureusement félicités.



# 10 ANS D'AMITIÉ



L'acte solennel d'engagement signé par Philippe de Beauregard et la signora Clensi prévoit « de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, de partager nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement ».

Le Maire de Camaret, Philippe de Beauregard, et sa collègue de Travaco Siccomario, la signora Domizia Clensi, ont officiellement renouvelé le 16 mai en Italie le jumelage qui unit les deux villes depuis 2005. Dans un discours très apprécié, Philippe de Beauregard a rappelé que pour relever avec succès les défis qui se présentent à elles, Camaret et Travaco, qui présentent énormément de similitudes, devaient s'appuyer sur leurs racines latines et chrétiennes.

Ce dixième anniversaire a été marqué entre autres par un déplacement à l'exposition universelle de Milan et une inoubliable visite guidée de Pavie. La délégation camarétoise était encadrée de main de maître et avec la bonne humeur qu'on lui connaît par Renée Sovera. Etaient également présents pour la délégation camarétoise : Paul Durieux, ancien maire de Camaret, qui a été l'initiateur du pacte d'amitié entre nos deux communes, ainsi que de nombreux

élus de l'actuelle municipalité : Antonio Muga, Sylvette Gill, Jean-Michel Marlot, Annick Guerrero, Christine Winkelmann, Jean-Paul Montagnier et Michel Païalunga. Longue vie au jumelage ! ★



Pour renouveler le pacte d'amitié qui unit nos deux villes, la municipalité de Travaco Siccomario avait réuni un Conseil municipal spécial.



La délégation camarétoise a eu le privilège de visiter l'exposition universelle de Milan.

## Un vrai local pour le Comité de Jumelage !

Le comité de jumelage se réunira désormais au Club Bel Automne. L'association avait besoin d'un lieu de réunion plus confortable et plus spacieux. La salle du Club des séniors était libre le vendredi après-midi. C'est donc un excellent arrangement qui rationalise l'utilisation des bâtiments communaux et qui permettra au Comité de travailler dans de bonnes conditions. La municipalité accède ainsi à une vieille revendication qui n'avait pas été prise en compte jusqu'ici alors qu'elle était pourtant facile à contenter.



*Nous Maires  
de Camaret Sur Aygues (France)  
et  
de Travacò Siccomario (Italie)*



*Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,  
Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations,  
Sachant que nos civilisations et nos peuples ont trouvé leur berceau dans nos anciennes "communes" et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir et, plus tard, dans les autonomies locales qu'elles surent forger,  
Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde ouvert, mais que ce monde ne sera vraiment harmonieux que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres,  
Affirmant notre attachement au respect des droits inviolables et inaliénables de la personne humaine,  
Reconnaissant que l'interdépendance croissante de nos sociétés nécessite dans le monde un ordre démocratique international, socle d'une paix durable reposant sur des ensembles tels que l'Union européenne,  
Convaincus que les liens qui unissent les communes de notre continent s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain.*

*EN CE JOUR, NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT SOLENNEL*

*Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité,*

*De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence,*

*D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun,*

*D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité,*

*De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit,*

*De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'Etat de droit,*

*De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité:*

*L'UNITE EUROPEENNE*

*Travacò Siccomario, 16 Maggio 2015*

*Le Maire de Travacò Siccomario  
Domizia Clensi*



*Le Maire de Camaret - Sur - Aygues  
Philippe de Beauregard*

## VIE LOCALE

### PERMANENCES EN MAIRIE

**CAUE Architecte Conseil** : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.  
**Syndicat Mayres, Alcyon, Sev** : mercredi matin.  
**Chargé de mission BA115** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 16h à 17h.

### PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

**Mission locale** : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.

**Assistante sociale** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois sur rendez-vous. Tél : 04 90 11 55 00.

**Pôle Insertion** : Mardi journée, jeudi après-midi - sur rendez-vous. Tél : 04 90 28 85 74.

**CCAS** : Mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tél : 04 90 46 41 47.

**Conciliateur de justice** : Sur RDV. Tél : 06 12 46 77 39.

**GEIQ BTP** : Aide recherche emploi domaine bâtiment. Tous les jours. Tél : 04 90 37 74 73.

**Consultation de nourissons** : 3<sup>e</sup> lundi du mois sur RDV. Contact : Centre Médico Social - 13, rue de Bretagne. 84100 Orange. Tél : 04 90 11 55 11 et 04 90 11 55 12.

**Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS)** : Sur RDV. Tél : 04 32 76 03 90.

**Point d'information Jeunesse** : Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, sauf vacances de Noël.

### INFOS UTILES

**Horaires services administratifs** : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

### Correspondant de presse au journal

**La Provence** : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr

**Vaucluse matin** : M<sup>me</sup> Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M<sup>me</sup> Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

## État civil

### Mars 2015

#### NAISSANCES

- » Maxime CERDA né le 13 mars 2015 à AUBENAS
- » Eléonore BOISSE née le 22 mars 2015 à ORANGE
- » Yusuf ERDOGAN né le 26 mars 2015 à ORANGE

#### DECES

- » BASTIANI Tom décédé le 03 mars 2015 à CAMARET
- » MORICELLY Irène décédée le 8 mars 2015 à CAMARET
- » CONTRERAS François (Serge) décédé le 13 mars 2015 à JONQUIERES

### Avril 2015

#### NAISSANCES

- » MILLET Gabin né le 01 avril 2015 à ORANGE
- » GRAS NGUYEN Camille née le 05 avril à NIMES
- » LEBRUN Marius né le 24 avril 2015 à CARPENTRAS
- » Andrea ESTEVE né le 27 avril 2015 à ORANGE
- » Jana CAMON née le 29 avril 2015 à ORANGE

#### DECES

- » Jean CHAUVET décédé le 11 avril 2015 à CADEROUSSE
- » Didier DA COSTA décédé le 18 avril 2015 à AVIGNON
- » Robert BARRIERE décédé le 27 avril 2015 à TULETTE

#### MARIAGES

- » ZAAMARI Rachid et OUYOUSSEF Fatima mariés le 25 avril 2015 à CAMARET

### Mai 2015

#### NAISSANCES

- » MOUTIER Maxime, né le 18 mai 2015 à ORANGE
- » FLORENS Louise née le 27 mai 2015 à ORANGE

#### DECES

- » BONNET Lucienne décédée le 10 mai 2015 à PIOLENC
- » BARRAU Luc décédé le 30 mai 2015 à CAMARET SUR AIGUES

#### MARIAGES

- » MONTI Marie et PODEVIN-COLLOMP Gêrôme mariés le 30 mai 2015 à CAMARET

## EXPRESSION LIBRE

### GROUPE SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

La majorité municipale a fait le choix d'enlever le drapeau européen sur la façade de la mairie. Cette année, le comité de jumelage Européen de Camaret fête son dixième anniversaire. C'est avec un réel plaisir qu'une délégation camaretoise, a pu constater que Monsieur le Maire a paraphé sous le drapeau Européen la reconduction du jumelage avec la commune italienne de Travaco-Siccomario. Souhaitons que dans les mois qui viennent la raison l'emportera sur l'abstraction. Au-delà de toute idéologie politique, on comprend mal que dans un contexte économique et social difficile, notre commune ne puisse pas arborer un drapeau synonyme d'union entre les peuples dans la paix et la sérénité. Nul ne peut occulter qu'un secteur économique de la commune est désormais sous pavillon Portugais. Comment oublier qu'une entreprise Italienne a fait le bonheur de Camaret en y implantant une usine qui procure emploi et richesse sur la commune. L'opposition permanente entre les élus socialistes et la majorité municipale est avant tout un débat d'idéologie politique. Les élus de « Sérénité pour Camaret » resteront toujours en retrait de cette opposition entre représentants de 2 partis. Nous préférons opter pour le dialogue, la concertation et demeurer force de proposition, si concertation avait lieu. Nous resterons toujours déterminés à défendre notre territoire : ce qu'il est, ce qu'il a été et ce qu'il sera, avec ses traditions, son histoire et son patrimoine, sans oublier que c'est au sein de l'Europe que nous demeurons.

### Réponse de la Municipalité

La majorité municipale partage les intentions pacifiques exprimées par le groupe « Sérénité pour Camaret ». Comme les Français, nous sommes favorables à la construction européenne. Mais comme l'immense majorité d'entre eux également, nous défendons la souveraineté des peuples dans le respect de l'identité des nations. Or, nous n'avons pas oublié le scandaleux tour de passe-passe qui a vu la gauche et la droite ratifier ensemble le traité de Lisbonne sur la constitution européenne que les Français avaient pourtant rejetée par referendum deux ans plus tôt en 2005 ! Le drapeau européen que l'opposition municipale souhaite voir à nouveau au balcon de l'Hôtel de Ville reste depuis souillé par ce déni de démocratie. Il convient de rappeler par ailleurs qu'il n'existe aucune disposition législative ou réglementaire imposant de paviser les bâtiments publics aux

couleurs européennes. Dès lors, la municipalité n'a aucune raison d'afficher cet emblème qui symbolise la vision anti-démocratique de l'Europe que rejette précisément le peuple français.

### GROUPE MARLÈNE THIBAUD, JEAN-FRANÇOIS MENGUY, VÉRONIQUE CHOMEL, LAURENT ARCUSET

Alors qu'aucune loi ne l'impose à ce jour et par une décision prise dans la précipitation, avec l'accord des élus de la majorité municipale, en 2017 notre communauté de communes CCAOP disparaîtra pour se fondre avec la communauté de communes CCPRO (Sorgues) et former une communauté d'agglomération de près de 90 000 habitants. Cette décision, prise en catimini, sans informer les élus du conseil municipal et encore moins les camaretois, était dictée selon le maire pour soi-disant : « d'évidentes raisons économiques et géographiques ». L'esprit de résistance face à la précédente réforme de l'intercommunalité de 2011 a fait long feu. Les premières conséquences de cette décision seront à terme l'augmentation de la fiscalité intercommunale pour les particuliers comme pour les entreprises et la sous-représentation de notre commune dans un ensemble plus vaste (2 élus au lieu de 7 actuellement). Est-ce la meilleure façon de défendre notre territoire, son identité si souvent revendiquée ? On est en droit de se le demander.

### Réponse de la Municipalité

Les accusations proférées par les élus de l'opposition de gauche relèvent plus du fantasme ou de l'ignorance que d'autre chose. En effet, s'ils avaient pris la peine de se renseigner (ce qui est impardonnable de la part de Mme Thibaut puisqu'elle est élue communautaire), ils sauraient que les parlementaires examinent actuellement le projet de loi NOTRe d'organisation du territoire qui est susceptible de remettre en cause le seuil de 20.000 habitants. Par ailleurs, il est de notoriété publique que Sorgues et Bédarrides souhaitent rejoindre le Grand Avignon. Le nouveau préfet de Vaucluse estime par conséquent qu'il est urgent... d'attendre ! Dans tous les cas, ce n'est pas en 2017 que les contours de la CCAOP risquent d'être modifiés, mais au plus tôt le 1er janvier 2018. Or, le dynamisme démographique de Camaret et de Piolenc laisse augurer que l'intercommunalité aura franchi d'ici-là la barre des 20.000 habitants. Bien malin par conséquent celui qui peut prédire l'avenir !

# ADELAÏDE REBOUL

## 155 ANS APRÈS SA MORT, LA MUNICIPALITÉ DONNE SON NOM À UNE RUE DU VILLAGE



*Admirée, pour ne pas dire vénérée de son vivant, celle qui fut la plus aimée des Camarétoises reste pourtant une grande inconnue. Elle a désormais une rue à son nom. Mais qui était Adelaïde Reboul ?*

La rue Adelaïde Reboul relie la rue Jean-Henri Fabre au chemin de la Faure en longeant le cimetière. La municipalité n'a pas choisi l'emplacement par hasard. Il est situé juste à côté de la chapelle Saint-Cœur de Marie. Adelaïde Reboul est en effet inhumée dans ce sanctuaire dédié à la Vierge Marie dont la première pierre a été posée en 1836 sur un terrain qu'elle avait acquis exprès. Très endommagée par la foudre en 2002, la chapelle a été entièrement restaurée en 2005. Plusieurs messes y sont célébrées chaque année et elle est ouverte à la visite à l'occasion des Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre. On peut y admirer aussi un très joli décor réalisé *a fresco* dans le style italien.

Paroissienne très pieuse et généreuse, Adelaïde Reboul a fait beaucoup pour les habitants de Camaret. Elle donnait son temps sans compter aux malades, qu'il lui arrivait même de laver, et aux pauvres, leur apportant à parts égales présence, réconfort spirituel, nourriture et argent. On trouve d'elle une biographie sommaire dans un petit ouvrage anonyme publié en 1864 : L'abbé Jalat, ancien curé de Camaret en 1833, et qui par conséquent connaissait bien Adelaïde Reboul, a livré d'elle en 1885 un portrait bouleversant. Née à Mondragon en 1782, la jeune Adelaïde fut confiée pour son éducation à une tante maternelle, religieuse ursuline au couvent de Valréas. Celui-ci ayant été détruit par les révolutionnaires en 1790, la tante et sa nièce trouvèrent refuge successivement à Camaret puis à Mondragon au gré des persécutions qui frappaient les chrétiens, avant de revenir se fixer définitivement à Camaret en 1806.

Adelaïde Reboul habitait alors cours du Levant une belle maison particulière où elle demeura jusqu'à sa mort. C'est dans cette demeure que se réunissait le « conseil de fabrique », autrement dit l'association chargée de gérer les biens de la paroisse et d'entretenir les lieux de culte à Camaret, mais aussi les choristes, qui venaient répéter les chants du dimanche, et les petites mains chargées de décorer les autels – l'église en comptait sept à cette époque.

Dans son ouvrage sur Camaret publié au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Constant Latour, maire du village de 1900 à 1914, relève ainsi, à la date de 1860, que « le 10 novembre, le

conseil vote l'acceptation du legs fait par Mademoiselle Adelaïde Reboul, d'une chapelle et d'une maison devant servir de presbytère. Cette maison, ajoute-t-il, est l'objet d'importantes réparations s'élevant à plus de 8.500 francs ».

Voici un extrait de ce fameux testament. Il est on ne peut plus clair : « Je donne et lègue à la commune de Camaret la maison que j'habite et que je possède (...) à la condition expresse qu'elle servira à perpétuité et toujours de maison curiale pour loger le pasteur légitime de la paroisse professant la religion catholique, apostolique et romaine (...) ».

155 ans après sa mort, le vœu d'Adelaïde Reboul est toujours d'actualité. En donnant son nom à une rue du village, la municipalité lui rend un hommage plus qu'amplement mérité.

Le Ravelin remercie **Alice Brame** qui nous a prêté la documentation nécessaire à la rédaction de cet article. ★



(1) Mademoiselle Adelaïde REBOUL, morte en odeur de sainteté le 23 août 1860, à l'âge de 77 ans. Elle comptait dans sa famille, un frère, député sous la Restauration; deux oncles prêtres, l'un chanoine de la Métropole d'Avignon, l'autre Vicaire Général de Monseigneur de Mons, et une nièce qui occupe aujourd'hui un rang supérieur dans la Congrégation des Filles de St-Vincent de Paul. Les fidèles vont visiter son tombeau modestement placé au milieu d'un gracieux sanctuaire qu'elle avait fait bâtir sur la paroisse de Camaret en l'honneur du saint-et-immaculé Cœur de Marie. Les habitants de Camaret, qui l'a vénéraient comme un Sainte, ont toujours attribué à ses prières d'avoir été préservés du choléra. Ils citent encore plusieurs guérisons qui se seraient opérées par son intercession.

# VÉRONIQUE ARNAUD, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SAINT-ANDÉOL

Succédant à Martine Rousseau, qui a dirigé l'établissement pendant un quart de siècle avant de prendre sa retraite, Véronique Arnaud a repris le flambeau avec autorité à la rentrée 2014. Trente années d'enseignement et la direction pendant dix ans de l'école Notre-Dame de Nyons, dans la Drôme, lui ont apportée l'expérience indispensable pour assumer cet héritage. Avec ses quatre classes à double niveau qui vont de la toute petite section au CM2, l'école privée Saint-Andéol cultive avec bonheur son caractère chrétien dans un esprit familial parfaitement adapté au village. Les parents qui y scolarisent leurs enfants ont fait le choix d'un établissement qui privilégie avant tout les liens de proximité, les valeurs éducatives, le respect mutuel et l'éveil à la foi. Rien d'étonnant par conséquent si l'école Saint-Andéol est également un élément moteur de l'animation de Camaret ! C'est l'A.P.E.L., la dynamique association qui regroupe les parents d'élèves de Saint-Andéol, qui organise par exemple chaque année au printemps la traditionnelle brocante vide-greniers qui remplit les rues du village. Les bénéfices sont intégralement réinvestis dans les activités scolaires proposées aux enfants et dans l'amélioration des bâtiments. ★



Fille et sœur d'enseignantes, Véronique Arnaud cultive les valeurs familiales et chrétiennes qui font le caractère propre de l'école Saint-Andéol.



La 33<sup>e</sup> brocante vide-greniers de Saint-Andéol organisée le 10 mai par l'A.P.E.L. a attiré une nouvelle fois beaucoup de monde à Camaret.

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

## Trouver la bonne info, c'est facile :



[www.camaret.org](http://www.camaret.org)  
se met aux couleurs du blason



Facebook



Le Ravelin